



Le Pôle ressource de la circonscription se réunit régulièrement, avec l'IEN, pour aider à la décision. En cas de **difficultés graves** et persistantes, ou de **comportement perturbé**, le *Groupe de travail* est sollicité avant de proposer une solution aux parents (avant le 01/04).

GROUPE DE TRAVAIL

Composition du Groupe de travail :

- I.E.N.
- Conseiller pédagogique
- Membre du RASED
- Invités

Allongement de cycle remplacé par des aides plus efficaces

Des décisions sont prises pour les élèves à besoins éducatifs particuliers : prolongement exceptionnel de cycle, projet personnalisé... L'**allongement de cycle** est remplacé par des aides plus efficaces. La réduction de cycle est proposée en équipe éducative, après avis du psychologue de l'éducation nationale.

Pour les élèves en situation de handicap, un **parcours adapté** est décidé en E.S.S. (*Equipe de Suivi de la Scolarité*) : conditions de scolarisation, classe de référence, accompagnement AESH, aides extérieures, dispositifs ULIS, SESSAD...

EQUIPE EDUCATIVE



La famille est informée et des entretiens réguliers sont prévus. Le directeur réunit l'*équipe éducative* (invitation de tous les partenaires, animation, diffusion du compte-rendu).

L'enseignant et les parents sont présents lors de l'équipe éducative mais ne sont pas invités au Groupe de travail.

ETUDE DES DOSSIERS

Un dossier sera étudié si les difficultés perdurent malgré toutes les aides mises en place dans l'école. Les **étapes préalables** avant de demander l'étude d'un dossier :

Besoins particuliers : étapes



- 1) En classe : différencier
- 2) Aides personnalisées : valoriser
- 3) P.P.R.E. : élaborer
- 4) RASED : aider
- 5) Equipe éducative : associer
- 6) Groupe de travail : étudier

FORMULAIRES

Les formulaires pour le *Groupe de travail* sont disponibles sur le site de la circonscription (*rubrique FORMULAIRES puis RASED*).

- *demande d'étude* du dossier d'un élève
- *renseignements scolaires* (par cycle)
- compte-rendu de la dernière *équipe éducative*



La demande est envoyée à l'I.E.N. avec les documents demandés (dans un seul mel). En retour, le directeur transmet la **notification** aux parents et aux partenaires (décision reportée dans le bandeau en bas).